



## PROPRETÉ

# ASHQ – AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIÉ

### **RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES**

**Sur un échantillon de 10 candidats et pour l'année 2024 :**

- *Taux de satisfaction : 100 %*
- *Taux d'abandon : 10 %*
- *Intégration en emploi dès la fin de la formation : 50 %*
- *Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné*

*Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr*

### **PRE-REQUIS**

- Toute personne souhaitant se professionnaliser pour intervenir comme agent des services hospitaliers, prioritairement en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de préférence possédant le permis B
- Avoir satisfait aux tests de sélection

### **OBJECTIFS**

- Permettre à chaque participant d'occuper le poste d'Agent des Services Hospitaliers Qualifié (ASHQ)
- Acquérir les gestes techniques et professionnels du métier d'ASHQ afin d'être efficient et opérationnel au poste de travail

### **CONTENU DE LA FORMATION**

- Accueil, bilans, clôture
- Positionnement pédagogique
- Positionnement dans le travail, rôle, missions et limites de l'agent des services hospitaliers qualifié
- Connaissance du public accueilli
- Participer aux soins
- Assurer la sécurité de la personne, de son

entourage et des professionnels en terme d'hygiène

- Compétences techniques en matière d'hygiène du métier d'ASHQ
- Remise à niveau et savoirs de bases appliqués à l'ASHQ
- Savoir-être professionnel /adapter son savoir-être face à la personne et à son entourage
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)
- Techniques de recherche d'emploi/Lorfolio

### **DURÉE**

**Durée totale de 420 heures :**

- 280 heures en centre
- 140 heures en entreprise

### **METHODES MOBILISÉES**

- Mobilisation des plateaux techniques propreté et sanitaire et social
- Présentiel, présentiel enrichi
- Matériel professionnel et consommables mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté et du sanitaire et social
- Formateurs habilités INRS pour le SST et le PRAP 2S

### **MODALITÉ D'EVALUATION**

- Évaluations formatives et mises en situation
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

### **MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS**

**Si demandeur d'emploi :**

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de

- positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

**Si salarié :**

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://alaji.devspeedi.fr/category/sites-de-formation/>

**CONTACTS**

📞 03.83.58.18.28

✉️ <https://www.alaji.fr/contact/>

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.



**TARIF**

- Tarif individuel : nous consulter pour un devis
- En inter et en intra : nous consulter pour un devis
- Sous conditions, formation accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par France Travail ou la Région Grand Est.

**DERNIÈRE MISE À JOUR**

23/01/2025